Responsable d'unité voirie - équipe travaux (H/F)

Catégorie C

Employeur :RENNES METROPOLE

Direction :

Direction de la Voirie

Effectif : 487

Leur raison d'être : Direction mutualisée (Ville de Rennes et Rennes Métropole), avec des services centraux et des Plateformes de Voirie, elle assure l'aménagement et l'entretien de la voirie et de ses équipements : voirie, ouvrages d'art, éclairage public, signalisation, régulation de trafic, stationnement payant, propreté, logistique événementielle...

Service :

Plateforme Nord-Ouest

L'équipe : La plateforme de voirie a en charge l'exploitation, la maintenance et l'amélioration du domaine public routier

L'équipe régie est composée d'un technicien conducteur de travaux et d'unité travaux composée du responsable, de 3 chefs de chantier et de 15 agents de terrain.

Effectif Service : 33

Le sens de ce poste :

Le responsable d'unité travaux assure l'encadrement de plusieurs équipes chargées des travaux de maintenance, d'entretien et d'amélioration de la voirie urbaine et routière.
Il pilote principalement l'entretien préventif de la voirie, des équipements de voirie et ses dépendances. Il organise les créations d'aménagement d'ilots, de cheminements piétons, de places PMR. Il pilote les réfections de trottoir et de chaussée en enrobés, en pavés etc...
Sur la ville de Rennes, il organise également des travaux de voirie pour le compte des services communaux.
Il participe à l'astreinte voirie, la viabilité hivernale, la continuité de service dans les équipes

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 8h15-12h00 / 13h00-16h45

Lieu de travail : Antenne Pacé

Matériel(s) à disposition : Poste informatique, smartphone, véhicule

Missions de suppléance : Resp. unité exploitation, technicien

Télétravail : Non

Autres : astreinte voirie et la viabilité hivernale

N° du poste : 95469

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Agent de maitrise Territorial

Parcours : P2.

Éléments complémentaires de rémunération : NBI encadrement

Date de mise à jour de la fiche de poste : 18/08/2026

Vos 3 principales missions :

1-Encadrement d'équipe

- Assurer l'encadrement de proximité d'une équipe chargée de travaux de voirie
- Gérer les absences et élaborer les plannings
- Veiller à la sécurité individuelle et collective (EPI des agents, signalisation des chantiers…)
- Repérer les dysfonctionnements, les tensions/conflits, et gérer leur résolution
- Assurer les entretiens d'évaluation et rédiger les fiches d'appréciation de ses agents
- Participer à l'animation managériale : organisation de réunions d'équipe pour partage d'informations descendantes, organisation de débrief, feedback
- Evaluer le besoin de formation des agents et participer à l'organisation des formations, …

2-Travaux de Voirie

- Participer à la planification des travaux avec le technicien
- Analyser et préparer le phasage du chantier en lien avec le chef de chantier (environnement, contraintes de circulation, commandes de matériaux, location de matériel)
- Gérer le stock et le matériel de l'unité
- Réserver les matériels (parc auto ou location)
- Réaliser des demandes de DT DICT
- Passer les commandes de fournitures (définition du besoin, demande de devis…dans le respect du code de la commande publique)
- Contrôler les implantations et le travail réalisé
- Participer à l'astreinte sécurité voirie et la viabilité hivernale

3-Suivi du patrimoine et de l'activité

- Renseigner les bases de données activité (GIMA puis GIMA Nomade)
- Programmer les chantiers issus des patrouilles en coordination avec l'unité exploitation et l'unité travaux entreprises

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Capacité d'encadrement d'équipe d'exécution, capacité à se faire respect, à gérer les conflits, à faire respecter les horaires
- Organiser le partage des connaissances, communication bienveillante
- Souci du travail bien fait
- Sens du service public, communication adaptée aux usagers

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Capacité d'organisation (planification des équipes et des chantiers dans un souci d'optimisation des moyens, et de moindre gêne aux usagers, évaluation des stocks…)
- Capacité à prendre des initiatives et à gérer les aléas
- Aptitude à faire respecter les consignes d'hygiène et de sécurité du travail
- Aptitude à partager les informations nécessaires au N+1 (formations, conflits, aléas)
- Permis B exigé, permis C/CE souhaité

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaitre la réglementation de voirie et de signalisation routière
- Connaitre les matériaux de voirie et la technique routière
- Aptitude à la lecture de plans d'ouvrages et de réseaux, AIPR encadrant
- Participation aux achats (élaboration de devis, transmission des données pour élaboration des BC etc…)
- Maitrise de l'informatique (Excel, Word, Outlook, Gima, Qfield, tablette numérique, smartphone…)